



Durée d'audition devant juge

Par Julbard

Bonjour,

Pouvez vous me dire combien de temps dure approximativement une audition devant le juge pour une mise sous tutelle?

Merci beaucoup

Par Durock

Bonjour

Voir là :
<https://www.forum-juridique.net/famille/tutelle-curatelle/tutelle/duree-d-audition-devant-juge-t57420.html>

Cdt

Par TUT03

Bonjour

si la situation est simple, pas de conflit familial, pas d'opposition diverse, une vingtaine de minutes tout au plus sinon cela peut aller jusqu'à 45 minutes à une heure, le juge tranchera dans le sens de l'intérêt de la personne protégée

qui êtes vous dans cette situation ? le futur majeur protégé ? un membre de la famille ?

Par Julbard

Moi je suis le petit-fils de la personne a protéger, ses enfants sont loin et ont signé tous les papiers disant qu'ils sont d'accord que je sois le tuteur.

Par TUT03

et vous qu'en pensez vous ? quelle est votre inquiétude vis à vis de cette audience ?

Par Julbard

Non en fait je suis pas spécialement inquiet, c'est que j'ai un autre rendez-vous 1h30 après la convocation et je voulais être sûr de l'honorer.

Par TUT03

par contre si c'est en fin de matinée ou journée, il risque d'y avoir du retard, parfois une heure selon le déroulé des audiences précédentes

Par Julbard

Merci pour vos renseignements